



Vade-mecum

ÉGALITÉ

femmes-hommes

Avant-propos

Le parti socialiste et notamment la fédération de Paris sont engagés pour l'égalité femmes hommes et la lutte contre les discriminations et les violences à l'égard des femmes.

Le langage et la communication ne sont pas neutres, les mots ont un sens. Changer le rapport au langage et donc à la pensée permet de faire progresser dans le quotidien l'égalité entre les femmes et les hommes. Or cela ne se fait pas de manière automatique et sans une vigilance continue, les stéréotypes de sexe sont reproduits, parfois de manière inconsciente. Changer notre manière de communiquer est donc un moyen concret de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. Afin d'adopter une communication inclusive, sans stéréotype et non genrée, voici quelques recommandations pratiques et faciles à mettre en œuvre.

Dans sa Déclaration de principes, le Parti socialiste déclare qu'« [il] est féministe. Il agit en faveur de l'émancipation des femmes. Il œuvre pour l'égalité entre les femmes et les hommes, la parité et la mixité de la société. Il garantit aux femmes l'accès aux droits fondamentaux qui assurent la maîtrise de leur corps. Il défend l'égalité salariale et professionnelle entre les hommes et les femmes. » (art. 15)

Quelles pratiques ?

Exprimer l'égalité à l'écrit et à l'oral

- Utiliser Madame en toutes circonstances et quel que soit l'âge et non le Mademoiselle qui a une forte connotation sexiste

- Toutes et tous - Chacun-e (ou chacun et chacune) - Cher-es camarades - Citoyennes et citoyens (ou citoyen-ne-s) - Les Françaises et les Français - Les électrices et les électeurs etc. Utiliser le tiret - ou le point médian et non la parenthèse

- Accorder les noms des métiers, titres, grades et fonctions avec le sexe des personnes qui les occupent. Par exemple : « la cheffe de cabinet », « la préfète », « la directrice », « la ministre » et non « Madame le chef / directeur / préfet... »

- Utiliser les mots et/ou adjectifs au féminin et au masculin par ordre alphabétique. Par exemple : « l'égalité femmes-hommes », « les lycéennes et les lycéens », « les acteurs et les actrices ».

- Pour parler des femmes et des droits humains, utiliser des termes inclusifs et porteurs de sens.

A EVITER: journée de la femme, droits de l'Homme

PRÉFÉRER: journée pour les droits des femmes, droits humains

Au delà des mots, les images

- Dans les illustrations et photos, veiller à équilibrer le nombre de femmes et d'hommes, de filles et de garçons pour que tou-te-s se sentent inclus-es et représenté-e-s. • Éviter l'utilisation du rose et des couleurs douces pour les femmes et les filles et du bleu et des couleurs sombres pour les hommes et les garçons.

- Diversifier leurs représentations afin de ne pas enfermer les femmes et les hommes dans des rôles stéréotypés et d'assurer une diversité réelle.

A EVITER: représenter systématiquement les femmes dans des activités maternelles et domestiques et les hommes dans des activités de direction ou associées à la technique, aux sciences, au sport, etc.

Proposer des tribunes paritaires

Proposer de manière systématique et sans déroger à la règle une tribune paritaire pour une AG de section ou autre évènement.

Parité dans les intervenant-e-s et dans les animateurs-rices de l'évènement.

=> A EVITER: de proposer systématiquement que les femmes soient réduites à faire circuler le micro dans la salle.

=> Penser à des intervenantEs sur TOUS les sujets et non pas ceux qui rentrent dans les stéréotypes de type, questions sociétales, éducation etc.

S'appuyer sur le réseau des expertes <http://expertes.eu/>

Les domaines réservés

Dans la répartition des responsabilités, ne pas limiter les femmes aux fonctions d'adjoint et sur des thématiques stéréotypées (communication, thématiques sociétales...).

=> des femmes Secrétaires de section, trésorièrEs, responsables de pôle

Les interventions lors des débats

- Instaurer l'alternance entre un homme et une femme dans les prises de parole (au lieu de faire intervenir les militants-es selon l'ordre chronologique des inscriptions, systématiquement alterner en faisant remonter, si besoin, les femmes qui se seraient inscrites plus tardivement)

- Proposer des éléments chiffrés et intégrer un module de sensibilisation à l'égalité dans les réunions d'accueil des nouveaux adhérents-es.

Changer nos habitudes pour des actions militantes inclusives

- Varier les horaires de réunions pour que des camarades ayant des contraintes familiales (qui pèsent sur elles dans la majorité des cas) ne soient pas écarté-e-s des actions militantes

- Proposer des moyens de suivre les réunions ou débats en ligne (facebook live, vidéo conférence etc)

- Organisation d'une garde d'enfants pour les mères et pères par des camarades qui se relaieraient pour garder les enfants à tour de rôle, ou d'espace d'accueil d'enfants lors de grands évènements.

Conclusion

Le Secrétariat fédéral parisien à l'égalité femmes hommes espère que la lecture de ce petit guide vous aidera à transposer l'article 15 de la Déclaration de principe du Parti socialiste dans la réalité militante de tous les jours.

Le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes bénéficie à toutes et tous, et nous permettra d'atteindre notre idéal d'une société plus égalitaire et plus juste pour toutes et pour tous.

Enfin, merci à Christine Rimbault, Andrea Fuchs, Julia Crépin et Ghislaine Salmat qui ont activement incarné le secrétariat fédéral à l'égalité femmes hommes ces dernières années, et à qui nous devons ce guide et son enrichissement et tant d'autres initiatives en faveur de l'égalité femmes hommes.

Yasmine El Jai yasmineeljai@gmail.com

Ariel Lellouche lellouche.ariel2@orange.fr



